

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 21 janvier 2019, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Jacques Bédard  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
M. le conseiller Joël Boucher  
Mme la conseillère Caroline Cossette  
Mme la conseillère Louise Dion  
M. le conseiller Vincent Fortier  
M. le conseiller Martin Guevremont

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**190121-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec le retrait du point 6.1.4 intitulé *Instauration d'un projet pilote visant à réduire la circulation de transit dans le quartier du Sommet-Trinité* et le PIIA 2018-137 (1830, rue de Bedford) du point 6.7.4 intitulé *Approbation de la liste des demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 6.3.1 intitulé Contrat relatif au site Internet de la Ville.*

Votes pour : 4 (Louise Dion, Caroline Cossette, Marilou Alarie, Joël Boucher)  
Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard, Martin Murray)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

*CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.*

Votes pour : 5 (Vincent Fortier, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard, Martin Murray)  
Votes contre : 4 (Louise Dion, Caroline Cossette, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**190121-2      APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE DU  
3 DÉCEMBRE 2018 ET EXTRAORDINAIRES DU 10 DÉCEMBRE 2018, À  
19 H ET 19 H 30**

---

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaire du 3 décembre 2018 et extraordinaires du 10 décembre 2018 à 19 h et 19 h 30, tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Nouveau complexe sportif - Dépôt d'une pétition pour la conservation du parc Rabastalière et pour la tenue d'un référendum sur l'emplacement – Demande d'étude sur le nombre d'utilisateurs et visiteurs, de véhicules, de places de stationnement, l'impact sur la qualité de l'air et de vie des citoyens limitrophes et dévoilement des résultats – Inquiétudes quant au financement et de l'impact fiscal – Abandon de l'entièreté du projet pour procéder plutôt par étapes avec divers partenaires comme les commissions scolaires et divers plateaux sportifs pour diviser le projet – Congestion automobile – Coût de fonctionnement et d'entretien et utilisation des surplus accumulés – Sondage auprès de la population sur les moyens utilisés pour se déplacer au centre sportif et développement durable – Utilisation de la piscine de l'école secondaire et réfection de celle-ci;
- Éclairage de rues – Appel d'offres – Éclairage DEL avec normes BNQ 4930-100/2016;
- Demande de divers rapports, dont celui du cabinet BC2 sur le complexe sportif;
- Demande de tenue de référendum sur les trois projets importants dont celui du complexe sportif, de l'Îlot Natrel et Église baptiste – Formation de comités de citoyens pour élaborer des projets;
- Portail Internet de l'agglomération et problème d'image et d'appartenance des villes liées - Demande de services similaires à ceux accessibles aux citoyens de la Ville de Longueuil pour les compétences d'agglomération;
- Consultation référendaire et place aux citoyens dans la prise de décision sur le développement du centre-ville;
- Mot de félicitations aux Communications pour l'élaboration du calendrier municipal 2019;
- Collecte sélective et utilisation d'autres sacs biodégradables comme ceux de marque « Glad ».

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

---

- Liste de mouvement du personnel syndiqué - période se terminant le 4 janvier 2019
- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 décembre 2018

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- Liste des virements budgétaires relatifs aux salaires pour la période se terminant le 31 décembre 2018
- Liste des contrats de 25 000 \$ à 49 999,99 \$ - décembre 2018

**190121-3      AIDE FINANCIÈRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO - CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES DES ÉLÈVES DE 5E SECONDAIRE**

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'accorder une aide financière de 100 \$ à l'école secondaire du Mont-Bruno pour la remise d'une bourse lors de la cérémonie de fin d'études des élèves du 5<sup>e</sup> secondaire qui se tiendra le vendredi 7 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-4      NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTHIQUE ET DE GOUVERNANCE**

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU de nommer madame Diane Mayrand et monsieur Claude Bélanger, à titre de nouveaux membres au sein du comité d'éthique et de gouvernance en remplacement de madame Sylvie Beauregard et monsieur Claude Gaudet, et ce, jusqu'à la fin des mandats respectifs de ces deux membres, soit au 9 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-5      NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif de développement économique de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour un mandat d'un ou de deux ans se terminant soit le 20 janvier 2020 ou 2021, avec le retrait de M. Pierre Leduc, à savoir :

- Mme Sarah Carey
- M. Michel Couture
- M. Marc-Antoine Gagnon
- M. Luc Lapierre
- Mme Marie-Anik Le Bon
- Mme Laura N. Pené
- M. Argiris Petridis
- M. Richard Poulin
- M. Maxence Vandevivere
- M. Geoffrey Vande Weerd.

Et de nommer le conseiller Martin Guevremont, à titre de représentant du conseil au sein de ce comité, le directeur/directrice général(e) de Développement économique Longueuil, à titre de personne-ressource ainsi que le directeur de la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, à titre de secrétaire du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**INSTAURATION D'UN PROJET PILOTE VISANT À RÉDUIRE LA CIRCULATION DE TRANSIT DANS LE QUARTIER DU SOMMET-TRINITÉ**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

**190121-6 AUTORISATION DES DÉPENSES**

La conseillère Isabelle Bérubé se retire des délibérations à 20 h 52 et reprend son siège à 20 h 57.

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 31 décembre 2018 de 4 652 284,75 \$, incluant les charges salariales de 902 638,47 \$ pour les périodes 2018-49 à 2019-01, la liste des dépôts directs pour une somme de 2 266 128,92 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 880 259,50 \$, la liste des paiements par débit direct de 604 166,74 \$ et la liste des chèques annulés pour une somme de 908,88 \$.

**PROPOSITION D'AMENDEMENT**

*Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU de s'assurer, en tout temps :*

*Que la Ville effectue ses achats de denrées et boissons alimentaires auprès des commerçants et fournisseurs montarillois lorsque ces dépenses ne nécessitent pas le recours à un appel d'offres, et ce, afin de les soutenir et ainsi démontrer toute l'importance devant être accordée à l'achat local;*

*Que les fournisseurs montarillois inscrits au registre d'approvisionnement soient considérés dans tous les contrats octroyés de gré à gré, et dans toute invitation à déposer une offre, et ce, peu importe le montant de la dépense et, en autant qu'ils respectent les règles et directives applicables.*

Votes pour : 4

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard, Martin Murray)

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

***CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.***

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**190121-7 NOMINATION D'UN MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU de nommer Mme Sonia Simard en remplacement de Mme Cindy Talbot, à titre de membre au sein du comité consultatif des finances, du budget et de l'administration, pour la période s'étendant du 21 janvier 2019 au 15 avril 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**190121-8 AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES – JANVIER 2019**

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'accorder les aides financières et soutiens techniques suivants :

Organismes	Montants	Événements	Soutiens techniques
Club des Coureurs sur Route du Mont Saint-Bruno	800 \$	Pour souligner le 40 <sup>e</sup> anniversaire de leur organisme.	
Groupe d'entraide G.E.M.E	250 \$	Pour la tenue d'un souper spaghetti suivi d'une soirée dansante le samedi 30 mars 2019 au Centre Marcel-Dulude dans le cadre de sa collecte de fonds printanière.	
Minta Saint-Bruno	900 \$	Organisation de la marche Minta dans les rues de Saint-Bruno-de-Montarville, le 4 mai 2019.	<p>L'accès au parc Mgr-Gilles-Gervais, de 9h30 à 11h et au parc Pontbriand, de 9h30 à 11h30;</p> <p>La surveillance policière pour la marche, de 8h30 à 12h;</p> <p>Le personnel et véhicule des travaux publics, de 8h à 14h;</p> <p>Le transport et montage d'une scène 4' x 8' dans le stationnement de l'église;</p> <p>Articles divers comme un système de son, micro, porte-voix, walkies-talkies, chaises, tables, poubelles , etc.</p> <p>Le coût de l'activité en services et en location est évalué à 2 318 \$.</p>
Société d'histoire de Montarville	1 985 \$	Pour défrayer les coûts de location du local 110 au centre communautaire en 2019.	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**190121-9 NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF TRIBUNE JEUNESSE**

---

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU de nommer mesdames Amélie Perron et Alexandra Dominguez ainsi que monsieur Robert Grégoire à titre de membres du comité consultatif Tribune Jeunesse, pour une période de deux (2) ans se terminant le 21 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-10 MODIFICATIONS À LA CHARTE DU COMITÉ CONSULTATIF MILIEU DE VIE (CCMV)**

---

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver les modifications apportées à la charte du comité consultatif milieu de vie, telles que proposées par les membres du comité, et en y augmentant le nombre d'élus siégeant sur le comité à deux (2).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DES RÉALISATIONS 2018 DU PLAN D'ACTION 2016-2018 ET DU PLAN D'ACTION 2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES**

À la suggestion du maire et à la demande de la conseillère Marilou Alarie, ce point est retiré et reporté à une prochaine séance.

**190121-11 DÉROGATION MINEURE DM 2018-117 AFIN DE SOUSTRAIRE LE DEMANDEUR À L'APPLICATION DE PLUSIEURS DISPOSITIONS CONCERNANT LES ENSEIGNES, LE STATIONNEMENT ET LES ABRIS À DÉCHETS D'UN NOUVEAU PROJET COMMERCIAL AU 1000, BOUL. SAINT-BRUNO**

---

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-117, déposée par madame Audrey de Repentigny, pour et au nom de Costco Wholesale Canada Ltd, au 1000, boulevard Saint-Bruno, et ce, en dérogation aux dispositions des articles 205, 226, 230, 231, 232, 243 et 647 ainsi qu'au tableau des spécifications de la zone CB-250 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, conformément à la résolution 181212.7 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 12 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-12 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2018-129 POUR AUTORISER UN RATIO DE CASES DE STATIONNEMENT INFÉRIEUR À 1 CASE/10 M<sup>2</sup> DE SUPERFICIE DE PLANCHER POUR L'USAGE «SALON FUNÉRAIRE OU CRÉMATORIUM» (C2-01-10) AU 5, RUE PARENT**

---

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-129, déposée par la firme Hut Architecte, pour et au nom de la Coopérative funéraire du Grand Montréal, pour autoriser un ratio de cases de

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

stationnement inférieur à 1 case/10 m<sup>2</sup> de superficie de plancher pour l'usage « Salon funéraire ou crématorium » au 5, rue Parent, et ce, en dérogation à l'article 31 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, conformément à la résolution 181017.7 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 17 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-13 DÉROGATION MINEURE DM 2018-154 AFIN D'AUTORISER UNE SUPERFICIE DE BÂTIMENT AGRICOLE OCCUPÉ PAR UN USAGE AGRICOLE DE CLASSE 5 SUPÉRIEURE À 10 % DE LA SUPERFICIE DU TERRAIN AU 1380, RUE RENÉ-DESCARTES**

---

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-154, déposée par monsieur Zinno Zappitelli, pour et au nom de Good Leaf Farms, propriétaire, pour autoriser une superficie d'un bâtiment agricole, occupé par un usage agricole de classe 5, supérieure à 10 % de la superficie du terrain au 1380, rue René-Descartes, et ce, en dérogation aux dispositions des articles 9 et 399 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, conformément à la résolution 181212.8 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 12 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-14 APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme relativement aux demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, avec le retrait du PIIA 2018-137, et ce, aux conditions énumérées à la résolution de celui-ci adoptée pour chacun de ces dossiers.

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2018-110	1000, boulevard Saint-Bruno	Construction d'un nouveau bâtiment commercial et d'un poste d'essence (Costco)	D'approuver le PIIA 2018-110 sous réserve : <ul style="list-style-type: none"><li>D'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-117 qui aurait pour effet de soustraire le demandeur à l'application de plusieurs dispositions concernant les enseignes, le stationnement et les abris à déchets.</li></ul>

**PROCÈS-VERBAL**  
**VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

PIIA 2018- 122	1381, rue Hocquart	Installation d'une enseigne directionnelle	D'approuver le PIIA 2018-122 conformément à la résolution 181212.10 du CCU
PIIA 2018- 152	1380, rue René- Descartes	Construction d'un nouveau bâtiment industriel	D'approuver le PIIA 2018-152, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-154 qui aurait pour effet d'autoriser une superficie d'un bâtiment agricole, occupé par un usage agricole de classe 5, supérieure à 10 % de la superficie du terrain;</li> <li>• De présenter un plan d'aménagement paysager complet pour approbation à une rencontre ultérieure.</li> </ul>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-15    MODIFICATIONS ET REMPLACEMENT DE LA PROMESSE D'ACHAT  
INTERVENUE AVEC GROUPE DCM INC.**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et  
RÉSOLU :

D'approuver l'offre d'achat déposée par la société 9387-2463 Québec inc.,  
pour le lot 6 268 593 du Cadastre du Québec, d'une superficie de 22 858,4  
mètres carrés, situé sur la rue René-Descartes dans l'Écoparc industriel, pour  
un montant de 1 229 096 \$, et ce, aux conditions mentionnées à la promesse  
d'achat signée le 17 décembre 2018;

De remplacer la promesse d'achat approuvée par le conseil le 2 juillet 2018,  
par l'adoption de sa résolution portant le numéro 180702-2.12, en faveur de  
Groupe DCM inc., par celle signée le 17 décembre 2018 avec la société 9387-  
2463 Québec inc., le tout sous réserve de conserver le dépôt de 122 600 \$  
versé par Groupe DCM inc., avec l'accord des parties, à titre de garantie dans  
le cadre de cette nouvelle offre d'achat;

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité,  
l'acte de vente et tout autre document pour donner suite à la présente  
transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-16    MODIFICATIONS À L'ACTE DE VENTE INTERVENU AVEC MALEX DEV  
INC.**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et  
RÉSOLU:

D'approuver les modifications à l'Acte de vente intervenu avec MALEX DEV  
INC. le 27 juin 2018, enregistré sous le numéro 23 957 722, relativement aux  
clauses 10 « Obligations de l'acheteur » et 13 « Rétrocession », telles que  
proposées;



PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, la modification à l'acte de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-17    REMISE EN PARTIE DU DÉPÔT VERSÉ PAR LA SOCIÉTÉ GESTION VICONE À LA SUITE DE LA SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT D'UN TERRAIN SITUÉ DANS LE PARC D'AFFAIRES GÉRARD-FILION**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser la remise d'un dépôt de 44 150,70 \$ versé par l'entreprise Gestion Vicone inc. pour l'achat d'une partie du lot 6 040 863 dans le parc d'affaires Gérard-Filion.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (Marilou Alarie)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**190121-18    ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE RÉFECTION DE BORDURES ET TROTTOIRS - APP-SP-18-74**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de réfection de bordures et de trottoirs, pour une durée d'un (1) an (2019) avec quatre (4) années d'option de renouvellement, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Construction G3 inc., selon les taux unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 136 000 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-74.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-19    ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'OUVERTURE, DE FERMETURE ET D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE GICLEURS - APP-SI-18-41**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat d'ouverture, de fermeture et d'entretien des systèmes de gicleurs, pour une durée d'un (1) an (2019) avec quatre (4) ans d'option de renouvellement, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Irrigation St-Basile 9124-4939 Québec inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 56 168,31 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-18-41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-20    AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES POUR LE RENOUELEMENT DU PARC DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT**

La conseillère Isabelle Bérubé donne avis de motion d'un projet de règlement décrétant des dépenses pour le renouvellement du parc de véhicules et d'équipements et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût, et en fait la présentation et le dépôt.

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**190121-21 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES POUR DES TRAVAUX DE RÉPARATION, RÉNOVATION, AMÉLIORATION ET GESTION AUTOMATISÉE DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTORISANT UN EMPRUNT**

---

La conseillère Isabelle Bérubé donne avis de motion d'un projet de règlement décrétant des dépenses pour des travaux de réparation, rénovation, amélioration et gestion automatisée de divers bâtiments municipaux et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût, et en fait la présentation et le dépôt.

**190121-22 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES POUR DES TRAVAUX DE CONVERSION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU DEL ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT**

---

La conseillère Isabelle Bérubé donne avis de motion d'un projet de règlement décrétant des dépenses pour des travaux de conversion d'éclairage public au DEL et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût, et en fait la présentation et le dépôt.

**190121-23 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT C.9-2A RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS**

---

Le conseiller Jacques Bédard donne avis de motion d'un projet de règlement modifiant le *Règlement C.9-2A relatif à la circulation des camions et véhicules outils*, et en fait la présentation et le dépôt.

**190121-24 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D.9-2 SUR LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES AFIN D'AUTORISER LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES SUR UNE VOIE OU PLACE PUBLIQUE AVEC PERMIS**

---

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-21 modifiant le Règlement D.9-2 sur la distribution de circulaires afin d'autoriser la distribution de circulaires sur une voie ou place publique avec permis*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-25 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN DE MODIFIER LE TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE MC-255 RELATIVEMENT AUX NORMES D'AFFICHAGE POUR LES ENSEIGNES MURALES OU SUR MARQUISE**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-010 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin de modifier le tableau des spécifications de la zone MC-255 relativement aux normes d'affichage pour les enseignes murales ou sur marquise*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**190121-26 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DEUX USAGES INDUSTRIELS ET DISPOSITIONS APPLICABLES IMPLANTATION SILOS ET TRÉMIES - ZONE IA-385**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Second projet de règlement URB-Z2017-011 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 pour ajouter deux usages industriels à la liste des usages autorisés dans la zone IA-385 et afin de préciser les dispositions applicables à l'implantation de silos et trémies dans cette zone*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-27 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-008-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - DISTANCE MINIMALE ENTRE UN LOGEMENT ET CERTAINES RUES (ÎLOT NATREL)**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-008-1 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin de modifier les dispositions applicables à la zone MH-916 en ce qui a trait à la distance minimale devant être conservée entre un logement et certaines rues lorsqu'un tel logement est implanté au rez-de-chaussée*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190121-28 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-008-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE MH-916 EN CE QUI A TRAIT À LA HAUTEUR ET AU NOMBRE D'ÉTAGES PERMIS POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-008-2 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin de modifier les dispositions applicables à la zone MH-916 en ce qui a trait à la hauteur et au nombre d'étages permis pour un bâtiment principal*, tel que présenté, avec dispense de lecture; et

De fixer la date de la tenue de l'ouverture du registre accessible aux personnes habiles à voter de la zone concernée MH-916 et des zones contiguës MH-914 et HB-908 de cette zone, au mercredi 27 février, sans interruption, de 9 à 19 heures, en la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 1585, rue Montarville.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**190121-29 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-UC2018-002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS URB-UC2018 AFIN DE PERMETTRE LES HABITATIONS COLLECTIVES DANS LA ZONE MH-916**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-UC2018-002 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2018 afin de permettre les habitations collectives dans la zone MH-916*, tel que présenté, avec dispense de lecture; et

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

De fixer la date de la tenue de l'ouverture du registre accessible aux personnes habiles à voter de la zone concernée MH-916 et des zones contiguës MH-914 et HB-908 de cette zone, au mercredi 27 février, sans interruption, de 9 à 19 heures, en la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 1585, rue Montarville.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 6 DÉCEMBRE 2018, LE CAS ÉCHÉANT – AUCUN**

**190121-30 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU 24 JANVIER 2019**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'exprimer l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le jeudi 24 janvier 2019 :

Sujets	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-190124-2.2 Désignation des présidents et vice-présidents des commissions du conseil d'agglomération représentant la municipalité centrale (SD-2018-3946)	X		
CA-190124-2.3 Désignation des présidents et vice-présidents des commissions du conseil d'agglomération représentant les municipalités reconstituées (SD-2019-3946)	X		
CA-190124-2.5 Désignation d'un membre indépendant au sein du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (SD-2018-4149)	X		
CA-190124-4.1 Renouvellement d'ententes de gestion entre la Ville, l'Office municipal d'habitation de Longueuil et la Société d'habitation du Québec concernant les programmes AccèsLogis, Achat-Rénovation et Supplément au loyer (SD-2018-4148)	X		

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CA-190124-4.2 Autorisation de virements budgétaires apparaissant sur la liste du 26 novembre 2018 préparée par la Direction des finances (SD-2018-3893)	X		
CA-190124-4.3 Autorisation de verser à la Ville de Longueuil une compensation financière pour l'utilisation d'un terrain aux fins d'y établir un écocentre et affectation du fonds d'immobilisation afin de prévoir les crédits requis à cette fin (SD-2018-3345)		X	
CA-190124-4.4 Autorisation de verser une contribution financière pour la réalisation du projet immobilier de la Coopérative de Solidarité en habitation Montérégie / Rive-Sud, situé sur le lot 5 627 346 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SD-2018-4092)	X		
CA-190124-6.3 Adjudication du contrat APP-18-309 (2019-TP208-E2) pour la réception et la valorisation de la terre et de la tourbe - critère A-B, récupérées aux écocentres (option 2) (SD-2018-4104)	X		
CA-190124-6.4 Adjudication du contrat APP-18-309 (2019-TP208-E1) pour la réception et la valorisation de la terre non contaminée et de la tourbe - critère A, récupérées aux écocentres (option 2) (SD-2018-4113)	X		
CA-190124-8.2 Adoption du projet de Règlement CA-2019-294 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et assurant notamment sa conformité aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'y apporter diverses modifications et	X		

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation d'un avis concernant ce projet de règlement (SD-2018-1743)			
CA-190124-8.3 Adoption d'un document indiquant la nature des modifications que les villes liées devront apporter à leur réglementation d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du Règlement CA-2019-294 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et assurant notamment sa conformité aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'y apporter diverses modifications (SD-2018-1743)	X		
CA-190124-8.4 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et Pratt & Whitney Canada relative au déversement d'eaux usées industrielles de l'établissement 1 situé au 1000, boulevard Marie-Victorin (SD-2018-3339)	X		
CA-190124-8.5 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et Pratt & Whitney Canada relative au déversement d'eaux usées industrielles de l'établissement 5 situé au 7007, chemin de la Savane (SD-2018-3339)	X		
CA-190124-8.6 Adoption du Règlement CA-2018-284 ordonnant des travaux de réfection de la toiture de l'usine de filtration Le Royer et d'autres travaux connexes et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt (SD-2018-3590)	X		
CA-190124-8.7 Approbation de l'addenda no 1 modifiant l'Entente intermunicipale intervenue entre la Ville de Longueuil et la Ville de Saint-Lambert relative à la réparation d'une conduite d'aqueduc de		X	Explications additionnelles demandées.

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

750 mm relevant de la compétence du conseil d'agglomération située sur la rue Riverside dans la Ville de Saint-Lambert (SD-2018-3864)			
CA-190124-8.8 Participation au Programme de récupération de cartouches d'imprimantes de la Fondation Mira (SD-2018-3945)	X		
CA-190124-8.11 Affectation de ressources du Service de police à la lutte contre l'approvisionnement illicite du cannabis dans le cadre des activités du comité Accès cannabis annoncées dans le Plan économique du gouvernement du Québec et embauche de ressources temporaires (SD-2018-3474)	X		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Coût - Alimentation d'eau potable temporaire dans le secteur du 2290, boulevard Wilfrid-Laurier;
- Mot de félicitations au maire pour sa performance en 2018 malgré les interventions malicieuses;
- Méthode de calcul du nombre d'étages autorisés pour le projet de l'Îlot Natrel;
- Point 8.1 relatif à la modification au schéma d'aménagement et l'implantation d'un super clinique médicale et invitation au maire de faire des commentaires et suivis sur les réunions d'agglomération;
- Points 7.9.7 et 7.9.10, signature du registre du 27 février 2019 et demande de référendum à l'ensemble de la Ville pour le projet de l'Îlot Natrel et non seulement aux zones concernée et contiguës;
- Demande d'explications sur le remplacement de madame Cossette par monsieur Guevremont au sein du comité sur le développement économique;
- Volonté politique de changer les façons de faire du maire – Processus démocratique entaché sur le projet de l'Îlot Natrel et formation du comité de travail – Promesses électorales sur le maintien du nombre d'étages permis pour ce projet.

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**PROLONGATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU LUNDI  
21 JANVIER 2019**

---

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de prolonger la présente séance au-delà de 23 h, et ce, conformément aux dispositions de l'article 2.8 du *Règlement 2014-5 concernant les règles de régie interne et de procédure des séances du conseil et abrogeant le Règlement numéro 2 concernant la régie interne du conseil et le maintien de l'ordre durant ses séances* stipulant qu'une séance du conseil est ajournée à 23 h.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

---

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Vœux de bonne année / Début des travaux relatifs aux politiques adoptées jeunesse et habitation / Mot de félicitations à l'équipe de Travaux publics pour les opérations de déneigement / Nouvelle application « Voilà » pour recevoir des avis de la municipalité sur son file d'activités / Vernissage et exposition en cours au Vieux Presbytère jusqu'au 3 mars – Artistes Oliver Roberge et Yannick De Serre / Fête du Village les 2 et 3 février / Rencontre du regroupement pour le développement social de la Vallée du Richelieu le 11 février et présentation de la Politique d'habitation (le conseiller Vincent Fortier);
- Réitération - Vœu de janvier 2018 sur le travail collectif et collaboratif des membres du conseil / Rappel au maire – Convocation à diverses rencontres à tous les membres du conseil et non seulement aux membres de son caucus / Réitération - Tenue d'une rencontre sur la planification politique et orientations pour l'année 2019 (la conseillère Caroline Cossette);
- Journée internationale des câlins / Collectes des matières organiques – 50 tonnes lors des deux premières collectes au cours des semaines des 8 et 15 janvier / Tenue d'une conférence au Centre Marcel-Dulude, le 6 février sur la gestion de la collecte sélective (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Appui à la conseillère Caroline Cossette sur le rappel au maire à inviter tous les membres du conseil aux activités pour bien représenter les citoyens et non seulement à son caucus / Dossier centre-ville – Maintenir engagement et non référendum - Dossier Cogir – Maintien de la densité – Autre projet de maison de retraite déjà étudié et rejeté – Tenue de registre et personnes habiles à voter absentes lors de celle-ci / Rappel sur le travail de collaboration entre élus (la conseillère Marilou Alarie);
- Vœux du Nouvel An (le conseiller Joël Boucher);
- Rétablissement des faits - Projet Riopelle - Projet non spécifiquement pour personnes retraitées / Clinique de sang du maire le 16 janvier et remerciements à plusieurs groupes de bénévoles / Les déjeuners du maire le samedi 26 janvier 2019 sous le thème « Les priorités 2019 » (le maire Martin Murray).



**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Le maire déclare la levée de la séance à 23 h 23.

Le maire,

La greffière,

---

Martin Murray

---

Lucie Tousignant